

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2019**

Nombre de membres

afférents au conseil municipal :	15	Date de convocation :	25/03/2019
en exercice :	14	Date d'affichage :	05/04/2019
qui ont pris part au vote :	11		

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Etaients présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Mmes Jacqueline LUCAS, Dominique MARTIS, Myriam GILLIOT, Mrs Patrice OUACHEE, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE, Rachid DAHCHOUR et Frédéric ACX.

- Absente: Mmes Carole PODSADNI et Pascale VASSEUR et Mr Dominique OUACHEE
M. Frédéric ACX a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 « COMPTE PRINCIPAL »

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 314 857 €	Recettes de fonctionnement : 506 982 €
Excédent de l'année : 192 125 €	
Résultat de clôture (avec reprise des années précédentes) : 249 084,18 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 177 808 €	Recettes d'investissement : 470 087 €
Excédent de l'année : 98 279 €	
Résultat de clôture (avec reprise des années précédentes) : 388 208,42 €	

COMPTE ADMINISTRATION 2018 « SERVICE EAU »

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2018 :

	Dépenses	Recettes
<u>Fonctionnement</u>	54 505 €	67 120 €
<u>Investissement</u>	34 016 €	45 511 €
Déficit de fonctionnement :	- 7 747,03 €	
Excédent d'investissement :	156 379,08 €	

AFFECTATION DU RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 « COMPTE PRINCIPAL »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018. Constatant qu'après le vote du compte administratif, les résultats de clôture de l'exercice sont les suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		445 167,55 €	680 487,88 €		680 487,88 €	445 167,55 €
Opérations de l'exercice	314 857,04 €	506 982,09 €	177 808,09 €	470 087,55 €	492 665,13 €	977 069,64 €
Totaux	314 857,04 €	952 149,64 €	858 295,97 €	470 087,55 €	1 173 153,01 €	1 422 237,19 €
Résultat de clôture (=CA)		637 292,60 €	388 208,42 €			249 084,18 €

Besoin de financement

388 208,42 €

au compte 001 investissement dépenses BP 2019

Excédent de financement

au compte 001 investissement recettes BP 2019

Restes à réaliser

--	--

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/1- et BP/1-

Besoin de financement des restes à réaliser

--

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

388 208,42 €

Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

388 208,42 €

au compte 1068 Investissement BP 2019, avec émission titre de recette.

249 084,18 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2019

AFFECTATION DU RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 « SERVICE EAU »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018. Constatant qu'après le vote du compte administratif, les résultats de clôture de l'exercice sont les suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	5 359,40 €			144 884,40 €	5 359,40 €	144 884,40 €
Opérations de l'exercice	54 508,03 €	52 120,40 €	34 016,00 €	45 510,68 €	88 524,03 €	97 631,08 €
Totaux	59 867,43 €	52 120,40 €	34 016,00 €	190 395,08 €	93 883,43 €	242 515,48 €
Résultat de clôture (=CA)	- 7 747,03 €			156 379,08 €		148 632,05 €

Besoin de financement

--

au compte 001 investissement dépenses BP 2019

Excédent de financement

156 379,08 €

au compte 001 investissement recettes BP 2019

Restes à réaliser

--	--

Montants égaux à totaux ETAT DES RAR et col. REPORTS CA/1 et BP/1

Besoin de financement des restes à réaliser

--

Excédent de financement des restes à réaliser

--

Besoin total de financement

--

Excédent total de financement

156 379,08 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

--

au compte 1068 Investissement BP 2019-, avec émission titre de recette.

- 7 747,03 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2019

FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES ET DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 donc de prévoir un coefficient de variation de 1,000000 ; ainsi les taux votés sont :

- Taxe d'habitation (TH) :.....15,67 %
- Taxe sur le foncier bâti (TFB)26,40 %
- Taxe sur le foncier non-bâti (TFNB)38,41 %

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2019 AUX ORGANISMES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer des subventions qui seront planifiées au budget primitif de la commune pour 2019 telles que suit :

- ADAPEI 40,00€
- Association Vie Libre 40,00€

- Club du Jeudi 200,00€
- Sapeurs-Pompiers d'Estrées saint Denis 40,00€
- Secours Catholique 200,00€
- Cannelle Périscolaire 3 000,00€

VOTE DU BUDGET 2019 DE « LA COMMUNE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le projet de budget principal de la commune en équilibre, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 721 844 €

Dépenses : 721 844 €

Investissement

Recettes : 2 143 759 €

Dépenses : 2 143 759 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 « SERVICE DE L'EAU »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le projet de budget primitif 2019 du service de l'eau, en déséquilibre, qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 68 771 €

Dépenses : **52 263 €**

Investissement

Recettes : 187 235 €

Dépenses : 130 800 €

CONTRAT DE TRAVAIL D'UN AGENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de recruter un agent technique à compter du 03 avril 2019 en remplacement du contrat CUI qui s'est terminé le 02 avril 2019.

Il assurera des fonctions d'entretien des espaces verts de matériels et de bâtiments. Son contrat sera de 26 heures hebdomadaires.

ECHANGE ET VENTE DE TERRAINS AVEC LA SOCIETE AGRICOLE DE FRANCIERES

La commune se porte acquéreur d'une parcelle de 2 700 m² appartenant à la SAF (Société Agricole de Francières) située à la fin de la Rue Thellu Boulenger afin d'agrandir le bassin d'orage, cette acquisition fait partie d'un échange de terrains avec la SAF pour l'indemniser du terrain agricole acquit par DUP pour l'extension de la zone commerciale. 2 petites parcelles cultivables appartenant à la commune feront parties de l'échange.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Informations diverses :

- Les travaux du périscolaire situé « Allée des écoliers » débuteront le 08 avril 2019
- Journée sécurité pour les motards le **1^{er} mai 2019** sur le parking d'Intermarché

Le 05 avril 2019
Pour le maire empêché,
Jean-Louis COVET